



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-138617>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-138617**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-138262

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ccas de Montpellier

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26340028500197

Ville : Montpellier

Code postal : 34060

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Désinfection annuelle des productions d'eau chaude sanitaire et du traitement du risque lié aux légionelles sur le réseau d'eau chaude - EHPAD et différents sites du CCAS de Montpellier

Code CPV principal - Descripteur principal : 50531100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions). Le présent marché a pour objet : - la désinfection annuelle des productions d'eau chaude sanitaire dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des différents sites gérés par le CCAS de Montpellier. - le traitement curatif du risque lié aux légionelles sur le réseau d'eau chaude sanitaire des établissements et divers sites du CCAS de Montpellier

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 08/01/2026 à 16h00, lire 15/01/2026 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/12/2025